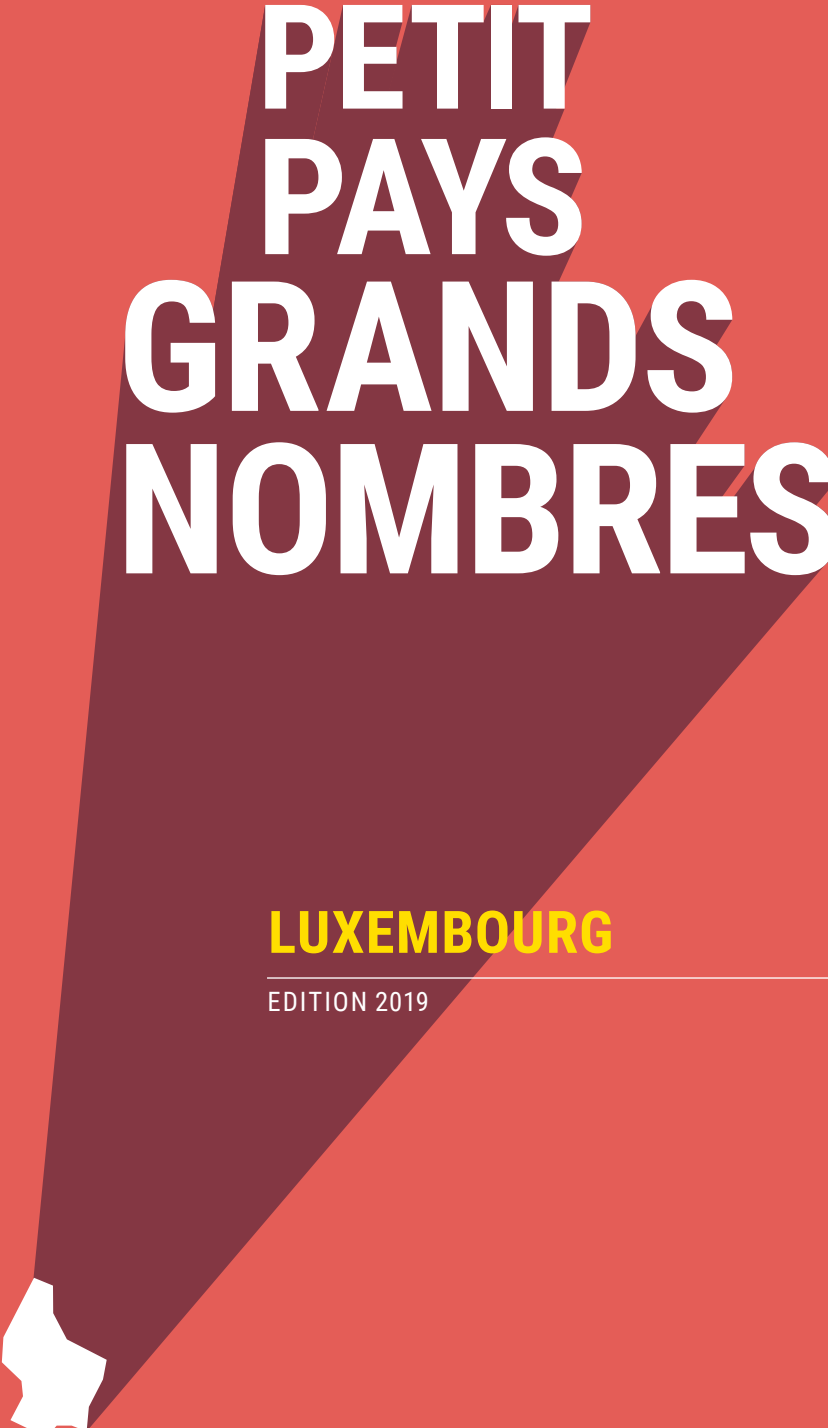




PETIT PAYS GRANDS NOMBRES

LUXEMBOURG

EDITION 2019

SOM- MAIRE

Des chiffres à faire rêver plus d'un pays	02
Le Grand-Duché en quelques dates clés	04
Un territoire aux dimensions restreintes	06
Aménagement du territoire	07
Population	08
Luxembourg, une capitale résolument européenne	09
Un espace économique dépassant les frontières nationales	10
Un marché du travail fortement attractif	11
Un niveau de protection sociale parmi les plus élevés au monde	12
La finance, une activité prédominante au Grand-Duché	13
D'excellentes infrastructures de transport	16
La sidérurgie, une industrie historique du Grand-Duché	17
Technologies de l'information, de la communication et e-commerce	18
Le Luxembourg et la logistique	20
Le Luxembourg et l'espace	21
Éducation et recherche au Luxembourg	22
Le Luxembourg, un pays présent sur les océans du globe	24
Le vin et la bière	25
Le Luxembourg et l'aide au développement	26
Le Grand-Duché dans le monde	27
L'atelier micro-macro	28

DES CHIFFRES À FAIRE RÊVER PLUS D'UN PAYS...

80 800

Ce chiffre exprime, en euros, le produit intérieur brut (PIB) réel par habitant du Luxembourg (2018) selon des chiffres d'Eurostat. Cet indicateur classe le Grand-Duché en tête des pays les plus riches du monde, mais il est à relativiser compte tenu du nombre important de travailleurs frontaliers qui, par définition, ne figurent pas au dénominateur de ce ratio.

Le revenu national brut (RNB) par habitant exprimé en PPA (Parité de Pouvoir d'Achat), indicateur plus fiable que le PIB par habitant, s'élevait quant à lui à 72 690 dollars (estimations de la Banque Mondiale, 2017), soit toujours, un des plus hauts niveaux mondiaux.

RNB / habitant exprimé en PPA (en 2017)

SINGAPOUR	90 570
KOWEÏT	83 310
BRUNÉI	83 760
ÉMIRATS ARABES UNIS	74 410
LUXEMBOURG	72 690
SUISSE	65 610

44

Il s'agit du montant, exprimé en milliards de dollars, des investissements directs étrangers (IDE) entrants dont a bénéficié le Luxembourg en 2016.

2071,10

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le salaire minimum (SSM) au Luxembourg s'élève à 2 071,10 euros brut par mois, soit le niveau le plus élevé parmi les vingt-deux pays de l'Union européenne (UE) ayant établi un salaire minimum. Le salaire minimum brut pour travailleurs qualifiés est quant à lui fixé à 2 485,32 euros par mois. En mars 2016, 12,4% des salariés (fonctionnaires exclus) étaient rémunérés par le salaire minimum. Le secteur de l'hébergement et de la restauration concentre la plus grande proportion de salariés rémunérés au voisinage du SSM (38,1%), suivi du secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (35,8%).

676

D'après des données du Statec on recensait au Luxembourg quelque 415 145 voitures particulières en 2018, soit 676 pour 1000 habitants.

181,4

D'après les chiffres du Statec, le degré d'ouverture de l'économie luxembourgeoise, mesuré par la part des exportations et des importations dans le PIB $\left(\frac{\text{exportations de biens et services} + \text{importations de biens et services}}{2} / \text{PIB} \times 100 \right)$, a atteint les 181,4% en 2017, soit le ratio le plus élevé des pays de l'UE et l'un des plus élevés au monde.

En raison de la dimension restreinte du marché local, le Grand-Duché est forte-

ment dépendant des pays étrangers, aussi bien pour l'écoulement de ses biens et services que pour son approvisionnement en biens et services non disponibles sur le marché national.

Les économies de taille restreinte ont dans la plupart des cas un degré d'ouverture très élevé, ce qui est plus rare pour les « grandes » économies qui, par nature, disposent d'un plus vaste marché national.

2,8

La balance courante du Grand-Duché s'est soldée en 2018 par un excédent de près de 2,8 milliards d'euros.

Les bons résultats enregistrés par le Luxembourg tiennent aux forts excédents de la balance des services, résultant en grande partie des exportations de services financiers. La balance courante représente le solde des flux monétaires d'un pays avec le reste du monde, résultant des échanges internationaux de biens et services (balance commerciale), des revenus (salaires, dividendes, intérêts, etc.) et des transferts courants (transferts de fonds des travailleurs à l'étranger, contributions aux organisations internationales, etc.).

24

Selon la Commission européenne, la dette publique s'élève à 24% du PIB environ sur le premier trimestre 2019, soit l'un des niveaux les plus faibles au sein de l'UE 28. La moyenne européenne s'élève à 82,5% en 2019.

3,4

C'est le taux de croissance moyen du PIB qu'a enregistré l'économie luxembourgeoise au cours de la période 1995-2017, soit l'une des meilleures performances sur le moyen terme au sein de l'UE.

Après un taux de croissance négatif de 4,4% pour l'année 2009 dû à la crise mondiale, la croissance a repris à partir de 2010. Le Luxembourg a en effet affiché un taux positif de 2,4% sur l'année 2016, ramenant ainsi le PIB à une valeur pré-crise 2008/2009, et même au-delà. Pour l'année 2018, la perspective de croissance est estimée à 2,6%, selon le STATEC.

5,2

Le taux de chômage au mois de février 2019 s'établit à 5,2%, soit l'un des taux les plus faibles parmi les Etats membres de l'UE, en dépit d'une hausse sensible enregistrée depuis le début de la crise financière de 2008/2009. Malgré ce bon résultat apparent, il convient de noter que le Grand-Duché a enregistré un doublement de son taux de chômage depuis le début du siècle en dépit d'un marché de l'emploi fortement dynamique. Ce « paradoxe luxembourgeois » s'explique notamment par une inadéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre et du système d'éducation et de formation, ne répondant pas suffisamment aux besoins de l'économie.

4,1

Au cours de la période 2005-2009, le nombre de jours de travail perdus pour 1 000 employés pour cause de grève ne s'est élevé qu'à 4,1, soit un niveau particulièrement bas. A titre de comparaison, cet indicateur s'élevait à 132,0 en France ou à 6,2 en Allemagne. La stabilité politique et sociale est d'ailleurs un atout considérable de l'économie luxembourgeoise.

PLUS D'INFORMATIONS

Statec : www.statec.public.lu

Administration de l'emploi : www.adem.public.lu

Eurostat : www.ec.europa.eu/eurostat

Organisation de coopération et de développement économiques, OCDE : www.oecd.org

United Nations Conference on Trade and Development : www.unctad.org

International Institute for Management Development : www.imd.ch

Organisation Mondiale du Commerce : www.wto.org

Trésorerie de l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg : www.te.public.lu/fr.html

963

C'est au tournant du premier millénaire que le Luxembourg est fondé par Sigefroid, Comte des Ardennes, qui acquiert les ruines d'un « castellum » romain appelé Lucilinburhuc (ce qui signifie « petit château ») situé sur le rocher du Bock et appartenant jusqu'alors à l'Abbaye Saint-Maximin de Trèves. **Il y construira un château qui se transformera au fil des siècles en véritable forteresse, ce qui vaudra au Luxembourg le surnom de « Gibraltar du Nord ».**

1839

Le Luxembourg acquiert son indépendance (Conférence de Londres) et le territoire prend la forme que nous lui connaissons aujourd'hui.

1842

Le Luxembourg intègre l'**Union douanière allemande** (Zollverein). Suite à l'invasion du pays par les troupes allemandes durant la Première Guerre mondiale, l'Union douanière prendra fin en 1918.

1944

Naissance de l'Union du Benelux. Les Pays-Bas rejoignent l'Union constituée entre la Belgique et le Luxembourg, pour donner naissance au Benelux.

1952

Signé en 1951, le **Traité de Paris** prévoit que la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) entrera en vigueur en 1952. Luxembourg abrite le siège provisoire de l'institution et devient de fait la première capitale européenne.

1958

Après la signature du Traité de Rome en 1957, le Luxembourg devient en 1958 l'un des six **membres fondateurs de la Communauté Economique Européenne (CEE)**.

1992

Le Luxembourg ratifie le Traité de Maastricht qui crée l'Union européenne en remplacement de la Communauté Economique Européenne (CEE) et prévoit l'Union Economique et Monétaire (UEM) Le traité entre en vigueur le 1er novembre 1993.

1867

Le second Traité de Londres garantit les principes d'indépendance perpétuelle et de neutralité du Luxembourg.

1890

Après la mort de Guillaume III, souverain des Pays-Bas et du Luxembourg, le Grand-Duché passe à la maison Nassau-Weilburg. **Le Luxembourg aura à partir de cette date un souverain différent de celui des Pays-Bas.**

1868

Le 17 octobre, la Constitution luxembourgeoise est adoptée. Elle fut modifiée à de multiples reprises par la suite.

1921

Le traité d'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL) fut signé en 1921 et entra en vigueur le 6 mars 1922, pour une durée de 50 ans. Depuis 1963, l'article 43 de la Convention stipule que l'UEBL restera en vigueur pour des périodes successives de dix ans. Une nouvelle Convention UEBL fut signée en décembre 2002.

1999

L'UEM entre en vigueur au 1^{er} janvier 1999 et l'euro scriptural est introduit en remplacement de l'ECU.

2002

Le 1^{er} janvier 2002 voit le passage à l'euro fiduciaire avec la mise en circulation des billets et des pièces en euro.

2007

La Bulgarie, la Croatie et la Roumanie ont officiellement adhéré à l'Union européenne, qui compte désormais 28 pays membres.

2010

20^e anniversaire de la convention de Schengen, signée le 14 juin 1985.

2013

En 2012, le Luxembourg a été élu à l'Assemblée générale des Nations unies à un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période de 2013-2014.

LE GRAND-DUCHÉ EN QUELQUES DATES-CLÉS



PLUS D'INFORMATIONS

Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire : www.miat.public.lu
Statec : www.statec.public.lu

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

102

Le 1^{er} janvier 2018, les trois dernières lois de fusion sont entrées en vigueur. Le nombre de communes luxembourgeoises est passé de 105 à 102, soit une population moyenne d'environ 6 819 habitants par commune. Vingt-une villes ont une population supérieure à 6 019 habitants en 2019.

LUXEMBOURG	119 215
ESCH-SUR-ALZETTE	35 382
DIFFERDANGE	26 796
DUDELANGE	21 087
PÉTANGE	19 154
SANEM	17 277
HESPERANGE	15 476
BETTEMBOURG	11 197
SCHIFFLANGE	11 180
KÄERJENG	10 409

Considérant que le nombre de communes est excessif en comparaison avec la démographie du pays, les autorités luxembourgeoises encouragent depuis les années 1970 les fusions de communes. Afin de réduire les coûts de fonctionnement et de disposer de ressources plus importantes, une réforme de 2011 prévoyait de réduire le nombre de communes pour atteindre environ 70 en 2017; objectif qui n'a pas encore été atteint.

2

Le caractère exigu de son territoire n'empêche pas le Grand-Duché de jouir d'une grande diversité des paysages, alliant forêts, terres arables, vignobles, terres sauvages et promontoires rocheux. Le pays se découpe ainsi en 2 régions naturelles :

L'OEESLING «EISLÉCK» AU NORD :
32% DE LA SUPERFICIE DU TERRITOIRE

LE BON PAYS «GUTLAND» AU SUD :
68% DE LA SUPERFICIE DU TERRITOIRE

12

Administrativement, le Luxembourg est divisé en douze cantons depuis 2015 : Capellen, Clervaux, Diekirch, Echternach, Esch-sur-Alzette, Grevenmacher, Luxembourg, Mersch, Redange, Remich, Vianden, Wiltz

PLUS D'INFORMATIONS

Luxembourg City Tourist Office : www.lcto.lu

Syndicat des villes et communes luxembourgeoises : www.syvicol.lu

Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire : www.mi.public.lu

Statec : www.statec.public.lu

POPULATION

613 894

Croissant d'année en année à un rythme très soutenu, principalement du fait d'une forte immigration, la population luxembourgeoise s'établit à 613 894 habitants en 2019.

En l'espace de 35 ans, la population du Grand-Duché s'est accrue de plus de 211 600 habitants, soit une augmentation de 58%. Durant la journée, grâce à la présence de nombreux travailleurs non résidents, la population atteint plus de 800 000 personnes, soit une augmentation de près de 32% par rapport à la population résidente.

237,4

La densité de population sur le territoire luxembourgeois est de 237,4 habitants/km², contre 373,6 pour la Belgique, 234 pour l'Allemagne et 106 pour la France.

PLUS D'INFORMATIONS

Syndicat des villes et communes luxembourgeoises : www.syvicol.lu

Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire : www.mi.public.lu

World Health Organization : www.who.int/en

Statec : www.statec.public.lu

Etat civil et population du Luxembourg : www.ecp.public.lu

Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés : www.asti.lu

Portail officiel du Grand-Duché de Luxembourg : www.luxembourg.public.lu

170

Des ressortissants de plus de 170 nationalités différentes se côtoient en toute quiétude au Grand-Duché.

84,4

L'espérance de vie à la naissance au Luxembourg est de 84,4 ans pour les femmes et de 79,9 ans pour les hommes.

47,5

47,5% des résidents luxembourgeois n'ont pas la nationalité luxembourgeoise. Ceci fait du Luxembourg un véritable microcosme représentatif des différentes cultures européennes et l'un des pays du monde les plus ouverts à l'immigration. A titre d'exemple, la Belgique et la France ne comptent chacun qu'environ 10% d'étrangers.

La communauté des résidents étrangers est principalement composée de :

PORTUGAIS	15,6%
FRANÇAIS	7,6%
ITALIENS	3,7%
BELGES	3,3%
ALLEMANDS	2,1%

Au 1er janvier 2019, parmi les 613 894 habitants, 92,6% sont issus d'un des 28 États membres de l'Union européenne (568 483 personnes).

Concernant la part dans l'immigration nette totale en 2018, les Portugais (9,47%) sont de nouveau dépassés par les Français (16,94%) et les Italiens (10,41%).

LUXEMBOURG, UNE CAPITALE RÉSOLUMENT EUROPÉENNE

Première capitale européenne avec l'implantation du siège provisoire de la CECA en 1952, la ville de Luxembourg devient capitale européenne au même titre que Bruxelles et Strasbourg lors de la fusion des institutions européennes (CECA et CEE) en 1965.

La reconnaissance de la pluralité des sièges communautaires à l'occasion du Conseil européen d'Edimbourg de décembre 1992 confirma juridiquement les droits acquis par les trois capitales européennes. Il ne fut dès lors plus question de déménager les institutions européennes déjà installées dans ces trois villes.

119 215

La ville de Luxembourg comptait 119 215 habitants en 2019.

12 500

En 2016, plus de 12 500 personnes travaillaient dans les organisations internationales au Luxembourg.

12

C'est le nombre d'institutions et organes européens dont le siège se trouve au Luxembourg.

Il s'agit de :

Secrétariat général du Parlement européen

Commission européenne avec des entités administratives issues de 8 Directions générales

Cour de justice de l'Union européenne et le Tribunal de première instance

Cour des comptes européenne

Banque européenne d'investissement et le Fonds européen d'investissement

Fonds européen de stabilité financière (FESF)

Mécanisme européen de stabilité (MES)

Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne

Office des publications officielles, qui est l'éditeur officiel de l'Union

Centre de traduction des organes de l'Union européenne

Agence exécutive pour la santé et les consommateurs (EAHC)

Agence d'approvisionnement d'Euratom (AAE)

Etant donné l'accroissement constant du nombre d'élèves fréquentant l'école européenne, une seconde école européenne avait ouvert ses portes pour la rentrée 2012/2013 avec une capacité supplémentaire de 2 400 élèves.

Fondée sur l'idée européenne, une école internationale publique était ouverte à Differdange. Celle-ci a une capacité d'accueillir jusqu'à 1 500 élèves d'ici cinq ans. Les premières classes fonctionnent depuis la rentrée scolaire 2016-2017.

Une deuxième branche de l'école internationale a ouvert ses portes à la rentrée 2017-2018 à Esch avec une capacité de 600 élèves.

2

Désignée capitale européenne de la culture en 1995, Luxembourg le fut à nouveau en 2007, en partenariat avec la Grande Région, et organisait à ce titre de nombreuses manifestations.

PLUS D'INFORMATIONS

Gouvernement luxembourgeois : www.gouvernement.lu

Ministère des Affaires étrangères : www.mae.lu

Statec : www.statec.public.lu

Administration de l'emploi : www.adem.public.lu

Europaforum : www.europaforum.lu

UN ESPACE ÉCONOMIQUE DÉPASSANT LES FRONTIÈRES NATIONALES

11 613 000

C'est le nombre d'habitants en 2016 de la Grande Région composée du Luxembourg, de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat (Allemagne), de la Lorraine (France) et de la Wallonie (Belgique). Ce vaste espace transfrontalier regroupe ainsi un Etat, deux Länder allemands, une région française et une entité fédérale belge. Le Luxembourg assure la présidence de la Grande Région pour les années 2017 et 2018.

325 000

Il s'agit du nombre approximatif d'établissements que compte la Grande Région. Rien qu'en 2012, près de 73 000 nouvelles entreprises ont vu le jour au sein de cet espace économique.

230 000

Il s'agit du nombre de frontaliers « entrants » au sein de la Grande Région en 2018. En 2003, ils étaient au nombre de 155 000, ce qui représente une hausse de 45% au cours de la période. Des 225 000 personnes qui franchissent les frontières de la Grande Région par jour, 76,5% travaillent au Luxembourg. Près de 16% du nombre de frontaliers de l'UE 28 et des quatre pays de l'AELE quittent ou viennent travailler au Luxembourg chaque jour. Seule la Suisse en compte davantage.

65 401

Il s'agit, exprimée en km², de la superficie de la Grande Région. Le territoire luxembourgeois couvre, tout comme celui de la Sarre 4% de la superficie de la Grande Région, la Wallonie 26%, la Rhénanie-Palatinat 30% et la Lorraine 36%.

5,3

En 2017, le Luxembourg a représenté 5% de la population totale de la Grande Région alors qu'il a contribué à 14% du PIB de ce même espace, soit un rapport de contribution PIB/population de près de 3. Ce « rayonnement » luxembourgeois ne peut s'appréhender sans tenir compte de la contribution, capitale, des frontaliers à la création de richesse.

15

La Grande Région compte 15 universités regroupant près de 250.000 étudiants et 25.000 chercheurs.

PLUS D'INFORMATIONS

Portail statistique de la Grande Région : www.grande-region.lu

Statec : www.statec.public.lu

Grande Région : www.granderegion.net

UN MARCHÉ

DU TRAVAIL

FORTEMENT

ATTRACTIF

210 000

Il s'agit du nombre d'habitants de jour de Luxembourg-ville. Chaque jour ouvrable, la capitale voit ainsi sa population considérablement augmenter.

195 122

Ce chiffre représente le nombre total de frontaliers travaillant au Luxembourg.

Avec 50% des effectifs, la France fournit le plus important contingent, suivie de la Belgique (25%) et de l'Allemagne (25%).

Etant donné la dimension restreinte du bassin d'emploi national et le dynamisme de l'économie luxembourgeoise, la disponibilité de la main-d'œuvre étrangère est indispensable au développement de l'économie nationale.

45,6

45,6% de l'emploi salarié intérieur était occupé par des travailleurs frontaliers en 2017.

27

En pourcentage, les résidents de nationalité luxembourgeoise représentent moins d'un tiers de la main-d'œuvre travaillant au Grand-Duché en 2018.

PLUS D'INFORMATIONS

Statec : www.statec.public.lu

Administration de l'emploi : www.adem.public.lu

Portail statistique de la Grande Région : www.grande-region.lu

Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio économiques : www.ceps.lu

Portail officiel du Grand-Duché de Luxembourg : www.luxembourg.public.lu

UN NIVEAU DE PROTECTION SOCIALE PARMIS LES PLUS ÉLEVÉS AU MONDE

14 231

Les dépenses de protection sociale totales, exprimées en standards de pouvoir d'achat (SPA) par habitant, s'élevaient à 14 231 EUR au Luxembourg (2016), niveau le plus élevé au sein de l'UE28. La moyenne de l'UE28 était alors d'environ 7 929 EUR (SPA).

Il faut cependant savoir que le Luxembourg est un cas particulier puisqu'une part importante des prestations est versée à des ayants droit non résidents (principalement des dépenses de santé, des pensions et des prestations familiales), qui, par définition, ne sont pas comptabilisés parmi les habitants.

6 214,10

Les dépenses totales de pension, exprimées par habitant, (pension vieillesse, pension vieillesse anticipée, pension d'invalidité) ont atteint 6 214,10 EUR (PPA) en 2016, soit le niveau le plus élevé au sein de l'UE 28.

A titre de comparaison :

LUXEMBOURG	6 214,10
FRANCE	4 740,96
ALLEMAGNE	4.377,42
BELGIQUE	4 237,38

3 505

En 2015, les dépenses publiques de santé par habitant s'élevaient à 3 505 EUR (PPA) au Luxembourg, soit l'un des niveaux les plus élevés de l'UE 28, derrière la Norvège.

2 196

Il s'agit, exprimées en EUR (PPA) par tête, des dépenses totales de prestations familiales du Luxembourg en 2016, soit le niveau le plus élevé au sein de l'UE 28.

A titre de comparaison :

LUXEMBOURG	2 196
ALLEMAGNE	1 197
FRANCE	767
BELGIQUE	713

86

Il s'agit du taux en pourcentage brut de remplacement moyen de la pension retraite (1^{er} pilier) par rapport au dernier salaire brut. C'est le plus élevé de l'UE28 où la moyenne est de 56%.

PLUS D'INFORMATIONS

Organisation Mondiale de la Santé : www.who.int

Organisation pour la Coopération et le Développement Economique, OCDE : www.oecd.org

Eurostat : www.ec.europa.eu/eurostat

Statec : www.statec.public.lu

LA FINANCE

UNE ACTIVITÉ PRÉDOMINANTE AU GRAND-DUCHÉ

36 213

Il s'agit du nombre de lignes de cotation que la Bourse de Luxembourg comptait en 2016. Créée en 1929, l'institution ne s'est véritablement développée qu'à la fin des années 1960 avec le lancement des cotations d'obligations internationales libellées dans une devise étrangère. La Bourse de Luxembourg est, au fil des ans, devenue un lieu privilégié de cotation des emprunts obligataires internationaux. L'analyse de la structure des marchés de la Bourse montre que les segments les plus importants sont celui des obligations avec 25 981 valeurs, et celui des OPC, luxembourgeois et étrangers, avec 5715 valeurs. Le compartiment des warrants connaît lui aussi un succès constant et comptait 4594 valeurs en 2016.

3 943,6

C'est le montant, exprimé en milliards EUR, des actifs gérés en fin juin 2017 par les fonds d'investissement domiciliés au Luxembourg. Le Grand-Duché comptait alors 4 130 organismes de placement collectif.

Il s'agit d'une somme colossale, surtout lorsqu'on la rapporte aux dimensions de l'économie luxembourgeoise : les actifs gérés depuis le Grand-Duché représentent plus de 74 fois le montant du PIB annuel du Grand-Duché de Luxembourg (53 milliards euros). En pratique, le montant total des actifs gérés par les fonds avoisine celui du PIB d'un pays comme l'Allemagne environ 2 834 milliards de dollars en 2016.



Le Luxembourg dispose d'une solide réputation internationale en matière de savoir-faire et de fiabilité dans le domaine de l'administration et de la gestion de fonds d'investissements, ce qui lui valait en 2014 d'occuper le second rang mondial après les Etats-Unis en termes d'actifs sous gestion auprès de fonds communs de placement. Le Luxembourg compte pérenniser sa position en donnant la priorité à la flexibilité et aux solutions sur mesure. Le premier fonds d'investissement de droit luxembourgeois a été autorisé dès février 1959, mais le secteur n'a pris son véritable essor qu'à la fin des années 1980. A cette époque, le Luxembourg a su créer un cadre juridique et réglementaire moderne et concurrentiel dans ce secteur en transposant rapidement la Directive européenne UCITS 1 attribuant un passeport européen aux fonds d'investissement. Parallèlement au développement du secteur traditionnel des OPCVM (Organismes de Placement Collectifs en Valeurs Mobilières), le Luxembourg réalise d'importants efforts en faveur du développement de solutions toujours plus innovantes (SICAR, Hedge Funds, Société de gestion de patrimoine familial, titrisation, fonds de pension, etc.).

Tous les fonds d'investissement luxembourgeois sont autorisés et contrôlés par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

289

Il s'agit en 2016 du nombre de Professionnels du Secteur Financier (PSF) actifs sur le marché luxembourgeois. Soumis à l'agrément ainsi qu'à la surveillance prudentielle de la CSSF, les PSF sont des personnes juridiques de droit luxembourgeois spécialisées dans les opérations financières non bancaires. Leur nombre est en augmentation du fait du recours croissant à l'outsourcing au sein du secteur financier. En 2016, les PSF employaient 15 493 personnes pour un volume de bilan s'élevant à 11 milliards euros.

136

C'est le nombre d'établissements de crédit implantés au Grand-Duché de Luxembourg en décembre 2018, sur la liste officielle de la CSSF. Le Luxembourg constitue une place financière internationale de tout premier ordre.

Nombre d'établissements bancaires classés par origines

ALLEMAGNE	25
FRANCE	14
CHINE	14
SUISSE	12
LUXEMBOURG	7
ROYAUME-UNI	7
ITALIE	6
SUÈDE	6
JAPON	6
BRÉSIL	5
ETATS-UNIS	5
BELGIQUE	3
ESPAGNE	3
PAYS BAS	2
QATAR	2
AUTRES PAYS	18

Les banques implantées au Grand-Duché sont notamment spécialisées dans le private banking (gestion de fortune pour une clientèle privée), l'assurance (notamment l'assurance-vie), les fonctions de banque dépositaire pour fonds d'investissement et d'administration de fonds, ainsi que dans la distribution de parts de fonds d'investissement. Le secteur bancaire a su s'adapter et se diversifier au cours des dernières années. Il a ainsi répondu à la demande croissante de la clientèle pour des services de ges-

tion individualisée et d'optimisation fiscale et financière en s'orientant vers des formules de produits considérés comme « haut de gamme » en matière de gestion de fortune, à savoir le family office et le wealth management qui impliquent une gestion privée de patrimoine en intégrant une optique d'optimisation fiscale.

91

Il s'agit du nombre total de compagnies d'assurances - activités vie et non-vie - établies au Grand-Duché en 2016. Outre les activités d'assurances, le Grand-Duché est un territoire d'accueil privilégié pour les sociétés de réassurance, notamment grâce au savoir faire local et au cadre réglementaire et fiscal approprié. En 2016, 208 compagnies de réassurance étaient ainsi agréées par le Commissariat aux assurances, organe régulateur du marché de l'assurance.

35,9

Selon l'étude économique de l'OCDE sur le Luxembourg en 2017, le secteur financier reste le moteur de la croissance éco-

nomique puisqu'en 2015, il représentait 28% de la valeur ajoutée brute et 10% de l'emploi. Le secteur financier constitue le principal moteur de l'économie luxembourgeoise. Toutefois, conscientes des risques pour le pays d'une trop forte dépendance de l'économie envers un seul secteur d'activités, qui plus est fortement volatil, les autorités luxembourgeoises poursuivent une politique de diversification du tissu économique national (commerce électronique, recherche, technologies de la santé, secteur de la distribution, etc.), tout en soutenant activement le développement et la diversification du secteur financier. En 2008, un partenariat public-privé efficace a donné naissance à Luxembourg for Finance, l'agence pour le développement de la place financière.

12

Enfin, le poids du secteur financier dans l'emploi total était d'environ 12% en 2017, dont les banques contribuaient à hauteur de 57%, ou encore à raison de 6% relativement à l'emploi total.

PLUS D'INFORMATIONS

- Association des Banques et Banquiers Luxembourg, ABBL : www.abbl.lu
- Commission de Surveillance du Secteur Financier, CSSF : www.cssf.lu
- Observatoire de la Compétitivité : www.odc.public.lu
- Luxembourg School of Finance, LSF : www.lsf.lu
- Luxembourg for Finance : www.luxembourgforfinance.lu
- Commissariat aux assurances : www.commassu.lu
- Association des compagnies d'assurances : www.aca.lu
- Bourse de Luxembourg : www.bourse.lu
- Comité pour le Développement de la Place Financière : www.codeplafi.lu
- Banque centrale du Luxembourg : www.bcl.lu

D'EXCELLENTE INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

PLUS D'INFORMATIONS

Stateg : www.statec.public.lu

Luxtram : www.luxtram.lu

Administration de l'aéroport :
www.aeroport.public.lu

Portail des Ponts et Chaussées :
www.pch.public.lu

4 036 878

En 2018, 4 036 878 passagers ont transité par l'aéroport de Luxembourg. La réouverture du terminal B en juin 2017, ainsi que l'arrivée de nouvelles compagnies aériennes ont contribué à ce record.

84,65

Il s'agit de la longueur, en mètres, de l'ouverture de l'arche centrale du pont Adolphe. Long de 53 mètres, le pont Adolphe construit entre 1900 et 1903 détenait à l'époque de sa construction le record mondial du pont à la plus grande arche de pierre.

4,6

Il s'agit de la longueur du premier tronçon du tram élargissant le réseau ferré de la Ville de Luxembourg. Cette première ligne du tram, reliant Luxexpo au pont Grande Duchesse Charlotte (pont rouge) à travers le quartier du Kirchberg, est opérationnelle depuis décembre 2017. Plusieurs extensions sont en cours de réalisation: la première vers la Place de l'Etoile est effective depuis 2018, celles vers la Place de Paris et la gare sont attendues pour fin 2019 - début 2020, puis le tracé définitif d'environ 16 kms entre l'aéroport de Luxembourg-Findel et la Clôche d'or d'ici à 2021, soit 24 stations.

2 912

C'est la longueur totale, en km, du réseau routier du Luxembourg en 2017. Parmi ces 2 912 km, le Luxembourg compte 152 km d'autoroutes, ce qui correspond à une des densités les plus élevées du monde.

275

C'est la longueur en km du réseau ferré luxembourgeois. Le Grand-Duché bénéficie de bonnes liaisons ferroviaires et est relié au réseau à grande vitesse européen (TGV vers Paris et Strasbourg).

LA SIDÉRURGIE UNE INDUSTRIE HISTORIQUE DU GRAND-DUCHÉ

2 447 000

Il s'agit, exprimée en tonnes, de la quantité totale de produits laminés fabriquée au Luxembourg au cours de l'année 2016. L'industrie sidérurgique luxembourgeoise a par ailleurs produit 2 447 000 tonnes d'acier brut.

197 000

ArcelorMittal, dont le siège est situé à Luxembourg, est aujourd'hui le plus gros sidérurgiste mondial. Au 31 décembre 2017, il employait 197 000 personnes dans 60 pays dans le monde pour une production de 93,1 millions de tonnes d'acier brut et un chiffre d'affaires de 68,7 milliards d'US dollars.

5 810

En 2016, environ 5 810 personnes travaillaient pour l'industrie sidérurgique. Si sa contribution au PIB est aujourd'hui inférieure à ce qu'elle a été, il n'en reste pas moins que l'industrie sidérurgique fut pendant longtemps la locomotive de l'économie luxembourgeoise, et ce jusqu'à la crise de la sidérurgie dans les années 1970. En 1960, l'industrie sidérurgique contribuait pour 31% au PIB luxembourgeois. En 1974, dernière année des « trente glorieuses », l'industrie sidérurgique (exploitation minière comprise) occupait environ 25 000 personnes, soit 16% de l'emploi national. Les années 1975-1985 ont été synonymes de graves difficultés pour l'industrie sidérurgique au niveau mondial, notamment en raison d'importantes surcapacités de production. L'industrie luxembourgeoise a été très sévèrement touchée par la crise et n'a pu survivre que grâce à de très profondes restructurations et du fait de l'intervention de l'Etat, notamment par la mise en place d'aides à l'investissement.

En 2001, la fusion du luxembourgeois ARBED, du français Usinor et de l'espagnol Aceralía donne naissance à ARCELOR, l'un des leaders mondiaux de la sidérurgie qui a fusionné à son tour en 2006 avec Mittal Steel.

L'histoire du Luxembourg reste à tout jamais liée à celle de l'industrie sidérurgique. Luxembourg est également le siège de la société Paul Wurth, filiale d'ArcelorMittal et l'un des leaders dans le domaine de la conception et de la réalisation d'équipements mécaniques et de systèmes et procédés pour hauts fourneaux.

Le département de la Recherche et du Développement assure l'essor de la société et son positionnement dans les productions à haute valeur ajoutée. Au cours de son histoire, la société a déposé près de 600 brevets. La société Paul Wurth emploie 1700 personnes à travers le monde et avait un chiffre d'affaires de 362 millions d'euros en 2016.

Les produits de l'industrie sidérurgique luxembourgeoise ont un fort contenu technologique et sont de véritables ambassadeurs du savoir-faire luxembourgeois. Ainsi les fondations de la Freedom Tower de New York, tour de 541 mètres de haut en construction sur le site de l'ancien World Trade Center, sont renforcées par des poutrelles en acier provenant de l'usine ArcelorMittal de Differdange. D'un point de vue technologique, l'usine de Differdange était la seule au monde capable de produire et de laminier ce type de poutrelles géantes.

PLUS D'INFORMATIONS

Stateg : www.statec.public.lu

Portrait économique et social du Luxembourg : www.portrait.public.lu

ArcelorMittal : www.arcelormittal.com

Paul Wurth : www.paulwurth.com

Site de l'Histoire et du patrimoine industriel du Luxembourg :
www.industrie.lu

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION ET E-COMMERCE

1931

C'est en 1931 qu'est créée la Compagnie luxembourgeoise de radiodiffusion (CLR) qui ne pilote alors qu'une seule station de radio, Radio Luxembourg. Elle se transforme le 1er juillet 1954 en Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) avant le lancement de Télé Luxembourg. La société se met à lancer plusieurs chaînes de télévision et stations de radio et fusionne en 1997 avec UFA pour former la CLT-UFA puis fusionne à nouveau en 2000 avec la société britannique Pearson TV pour former RTL Group et diversifier ses activités. Aujourd'hui le groupe est le premier diffuseur européen de télévision et de radio avec une soixantaine de chaînes de télévision et une trentaine de stations de radio, et il est présent dans trente pays dans le monde.

93

Ce chiffre représente le pourcentage des ménages qui ont un accès internet à domicile. Selon l'Eurostat, ce niveau d'accès s'élève à 93% au Luxembourg en 2017, soit un des ratios les plus élevés d'Europe (89% en moyenne pour l'UE 28).

A titre de comparaison, ce ratio s'élève à :

89 en France

87 en Belgique

94 en Allemagne

15 600

Il s'agit du nombre de spécialistes travaillant dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), dont 13 700 sont des hommes et 5 800 ont moins de 34 ans.

D'importantes entreprises internationales se sont implantées au Grand-Duché ces dernières années dont :

Tele2 (en 2000)

Verizon Business (2001)

Skype (2003)

Apple iTunes (2004)

Amazon (2005)

PayPal (2007)

Vodafone (2007)

eBay

iTravel

Nektria

ou encore **Nexon** et **Innova**

sans compter de **nombreuses petites startups du secteur**, moins connues du grand public

PLUS D'INFORMATIONS

Portail Medias et Communications :
www.mediacom.public.lu

LuxConnect : www.luxconnect.lu

Luxtrust : www.luxtrust.lu

Eurostat :
www.ec.europa.eu/eurostat

www.luxembourg.public.lu/fr/investir/secteurs-cles/economie-numerique/index.html

www.luxembourg.public.lu/fr/actualites/2017/07/13-tech/index.html

Cet engouement s'explique en partie par une fiscalité attrayante. Au-delà de l'attrait fiscal, une véritable politique sectorielle a été mise en place au Luxembourg, le dotant de nombreux atouts.

En matière de sécurité électronique, Luxtrust, autorité de certification créée en 2005, délivre et gère des certificats électroniques d'un très haut niveau de sécurité permettant de fait de répondre au besoin de sécurité du secteur du commerce électronique.

Le Grand-Duché est également sur les devants de la scène en matière de connectivité à haut débit. Teralink, filiale de l'Entreprise des Postes et Télécommunications (P&T Luxembourg), relie le Luxembourg à Amsterdam, Bruxelles, Francfort, Londres, Paris et Strasbourg, permettant ainsi aux entreprises sises sur le territoire grand-ducal de bénéficier de connexions à large bande internationales pour développer leurs activités depuis le Luxembourg. L'offre à haut débit s'est encore étoffée avec la mise en place d'une collaboration entre Datacenter Luxembourg, Inexio et P&T Luxembourg pour lancer leur première plateforme internationale de connectivité depuis Luxembourg jusqu'à Francfort.

A noter également que le développement de LuxConnect permettra de renforcer encore l'offre en matière de connectivité à haut débit.

Depuis 2008, le Luxembourg propose également un cadre attractif pour la gestion de la propriété intellectuelle et des noms de domaine. Ainsi, le Luxembourg est le premier Etat membre de l'Union européenne à offrir un environnement fiscal favorable pour la gestion de portefeuille de noms de domaine.

Enfin, le Luxembourg se veut proactif au niveau de la régulation. Il est régulièrement le premier Etat Membre de l'Union européenne à transposer les directives clés s'appliquant au secteur, comme en 2006 en matière de signature électronique et de commerce électronique ou en 2011 avec la transposition du cadre réglementaire européen.

LE LUXEMBOURG ET LA LOGISTIQUE

938 000

Il s'agit du volume de fret, exprimé en tonnes, ayant transité par l'aéroport de Luxembourg au cours de l'année 2018.

Le centre de fret luxembourgeois se classe ainsi au 6e rang européen derrière Paris, Francfort, Londres, Amsterdam et Leipzig en 2016

- | |
|---------------|
| 1° Paris |
| 2° Francfort |
| 3° Londres |
| 4° Amsterdam |
| 5° Leipzig |
| 6° Luxembourg |

Le Grand-Duché est le siège de la société Cargolux, opérateur tout-cargo spécialiste du fret aérien. Fondée en 1970, la société s'est très bien développée (plus de 12% de croissance annuelle au entre 2000 et 2009) et figure aujourd'hui parmi les plus importantes compagnies de fret aérien au monde.

En 2018, Cargolux employait 2027 personnes à l'échelle internationale. La compagnie aérienne desservait plus de 90 destinations et disposait de plus de 85 bureaux à travers le monde.

Pour l'économie luxembourgeoise, le développement des activités liées à la logistique est considéré comme essentiel, car il représente une voie de diversification potentielle dans un pays bénéficiant d'une localisation stratégique au cœur de l'Europe.

1 279 952

Il s'agit, exprimé en tonnes, du trafic global du complexe portuaire de Mertert en 2018.

Situé sur le tronçon médian de la Moselle canalisée, à environ 208 km du Rhin, le port de Mertert s'étend sur une superficie totale de 65 hectares. Il constitue une infrastructure de première importance pour le transport des produits sidérurgiques et pétroliers.

PLUS D'INFORMATIONS

Administration de l'aéroport de Luxembourg : www.aeroport.public.lu
 Statec : www.statec.public.lu
 Cargolux : www.cargolux.com
 Ministère de l'économie : www.eco.public.lu
 Observatoire de la compétitivité : www.odc.public.lu
 Société du port de Mertert : www.portmertert.lu
 Portail officiel du Grand-Duché de Luxembourg : www.luxembourg.public.lu

LE LUXEMBOURG ET L'ESPACE

50

Il s'agit du nombre de satellites luxembourgeois en orbite autour de la Terre et en activité en 2018.

Le premier groupe satellitaire au monde, SES, est implanté au Grand-Duché de Luxembourg. SES constitue un véritable fleuron de l'industrie luxembourgeoise en matière de communication.

En 2005, le Luxembourg est officiellement devenu un État membre de l'Agence spatiale européenne. Le Grand-Duché participe notamment aux programmes de Télécommunication, d'Observation de la Terre, de Technologie et de Navigation de l'Agence spatiale européenne.

L'adhésion du Luxembourg à l'ESA souligne la volonté du gouvernement de promouvoir le Grand-Duché comme lieu d'implantation de projets innovateurs de technologie avancée. Les opportunités de développement offertes par cette adhésion combinées au savoir-faire technologique des acteurs nationaux en la matière créent un environnement particulièrement propice au développement de nouvelles activités économiques dans le domaine spatial.

Dans le cadre du programme de formation de grappes technologiques (« clusters ») lancé par le Gouvernement en 2001 et dont la mise en œuvre revient à Luxinnovation, l'agence pour la promotion de l'innovation, a été constitué en 2003 l'« aerospace cluster ». Ce cluster vise à faciliter le développement économique des entreprises luxembourgeoises spécialisées dans ce secteur, en stimulant les interactions des unes avec les autres, et à développer davantage ce secteur de

haute technologie en attirant d'autres sociétés sur le territoire luxembourgeois.

La constitution du Groupement luxembourgeois de l'aéronautique et de l'espace (GLAE) en février 2005 a également permis aux entreprises luxembourgeoises de créer des synergies, tant aux niveaux national et européen que dans les secteurs privé et public.

A ce jour, le Luxembourg compte une vingtaine d'entreprises dans le secteur aérospatial, avec plus de 500 emplois de haut niveau. Témoin du développement important de l'industrie aérospatiale du pays, le premier satellite 100% made in Luxembourg, VesselSat1, a été lancé le 12 octobre 2011.

En 2016, l'initiative «spaceresources.lu» était lancée. Celle-ci porte sur l'exploration, l'utilisation et la commercialisation future des ressources de l'espace, telles que les astéroïdes.

PLUS D'INFORMATIONS

SES : www.ses.com

Luxinnovation :
www.luxinnovation.lu

Groupement Luxembourgeois
 de l'Aéronautique et de l'Espace :
www.glae.lu

Agence spatiale européenne :
www.esa.int

Portail de l'actualité
 gouvernementale :
www.gouvernement.lu

Space Resources :
www.spaceresources.public.lu

EDUCATION & RECHERCHE AU LUXEMBOURG

19 713,6

Il s'agit, exprimées en PPA, des dépenses annuelles par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement selon Eurostat en 2014. Il s'agit de loin du montant le plus élevé parmi les pays de l'UE.

Cet indicateur évalue les sommes dépensées par élève/étudiant par les gouvernements centraux, régionaux et locaux, les ménages privés, les institutions religieuses et les entreprises. Les dépenses comprennent celles en personnel, en équipement et les autres dépenses courantes.

Il est à noter que des dépenses élevées ne sont en rien un gage de bons résultats scolaires. Les scores qu'a obtenus le Luxembourg dans le cadre de l'Etude PISA en sont bien la preuve.

9,49

Le nombre de chercheurs au Grand-Duché est plus élevé que la moyenne européenne. On dénombre en effet au Grand-Duché 9,4 chercheurs pour 1.000 personnes actives, tandis que l'UE28 ne dispose que de 7,6 chercheurs pour 1000 personnes actives.

Cette proportion élevée de chercheurs s'explique par la présence au Luxembourg de nombreux centres de recherche privés appartenant à des groupes internationaux, tels que Goodyear, Dupont de Nemours, Delphi, Husky, I.E.E.

PLUS D'INFORMATIONS

Luxinnovation Agence nationale de promotion de la recherche et de l'innovation : www.luxinnovation.lu

Université du Luxembourg : www.uni.lu

Fonds National de la Recherche : www.fnr.lu

Observatoire de la Compétitivité : www.odc.public.lu

Eurostat : www.epp.eurostat.ec.europa.eu

Organisation de coopération et de développement économiques, OCDE : www.oecd.org

15

Quinze écoles internationales sont implantées au Grand-Duché.

Il s'agit de :

Lycée Athénée de Luxembourg

Lycée technique du Centre (LTC)

International School of Lux (ISL)

École de Waldorf

École internationale Differdange et Esch-sur-Alzette (EIDE)

Écoles européennes de Luxembourg (EEL I et EEL II)

Lycée Michel Lucius (LML)

St. George's International School

École privée Grandjean (EPG)

École privée Notre Dame Sainte Sophie (EPND)

Lycée Vauban

Lycée germano-luxembourgeois de Schengen

Lënster lycée à Junglinster (LLJ)

Lycée Edward Steichen à Clervaux (LESC)

Lycée Mondorf-les-Bains

2,5

Selon les données d'Eurostat pour l'année 2016 les élèves luxembourgeois apprennent en moyenne 2,5 langues étrangères au niveau ISCED 2 et 3 (premier et second cycles de l'enseignement secondaire), soit le niveau le plus élevé en Europe.

Ce chiffre est d'autant plus impressionnant que le Luxembourgeois n'est pas considéré comme une langue étrangère.

1,24

Le Luxembourg a consacré en 2016 1,24% de son PIB à la recherche, soit environ 694,6 millions d'euros.

La recherche et l'innovation sont un élément-phare de la politique de diversification économique du Luxembourg.

La spécificité du Luxembourg tient au fait que près de 54% des dépenses en matière de recherche émanent du secteur privé. Du côté du secteur public, jusqu'à ces dernières années, l'effort de recherche demeurait relativement faible. La création de l'Université du Luxembourg en 2003 devait permettre d'infléchir la tendance dans les années à venir. Dans le cadre de la stratégie « Europe 2020 », le Gouvernement a par ailleurs fixé comme objectif national un taux d'intensité de R&D de 2,6% du PIB, avec un partage de 1,8-1,9% (environ 70%) pour la recherche privée et 0,7- 0,8% (environ 30%) pour la recherche publique.

LE LUXEMBOURG, UN PAYS PRÉSENT SUR LES OCÉANS DU GLOBE

207

Le Luxembourg détient la plus grande flotte de navires dans le monde pour un pays enclavé.

Le pays dispose en effet de deux régimes d'immatriculation des navires. Le premier, le registre public maritime, fut créé en 1990 et concerne les navires exploités commercialement. Le second, le registre de plaisance, date de 1997 et concerne les navires à usage privé ou de moins de 25 tonneaux. En février 2018, 211 navires commerciaux battaient pavillon luxembourgeois, pour un tonnage total de 1 701 764 tonnes.

L'attrait du pavillon luxembourgeois tient principalement à un cadre légal attrayant, qu'il concilie au respect des normes européennes et des principaux traités internationaux auxquels le Grand-Duché est partie prenante. Il s'agit notamment de ceux régissant la sécurité des navires, la protection de l'environnement, ainsi que les conditions de travail des gens de mer.

PLUS D'INFORMATIONS

Commissariat aux affaires maritimes : www.maritime.lu
Organisation Maritime Internationale : www.imo.org

LE VIN ET LA BIÈRE

500 000

Les Luxembourgeois sont des grands amateurs de bière. En 2018, 500 000 hectolitres ont été produits dans le pays.

À l'heure actuelle, 3 grandes brasseries sont en activité au Luxembourg, la brasserie Bofferding (Bofferding, Battin), la Brasserie de Luxembourg (Diekirch, Mousel) et la Brasserie Simon. Le Luxembourg compte entre autres plusieurs petites brasseries artisanales, telles que les brasseries Béierhaascht, Clausel, Den Heischter, ou Cornelyshaff.

135 900

Il s'agit de la quantité (en hectolitres) de vin produit au Luxembourg au cours de la saison 2017/2018.

Tout le long des 42 kilomètres de la Moselle luxembourgeoise allant de Schengen à Wasserbillig, les viticulteurs luxembourgeois exploitent 1 258 hectares de vignes de différents cépages :

Eibling
Rivaner
Auxerrois
Chardonnay
Pinot blanc
Pinot gris
Pinot noir
Riesling
Gewürztraminer
Sonstige

Les exportations de vin au Luxembourg se situent autour de 30 115 hectolitres pour la saison 2017/2018.

82% de l'exportation de la production part en Belgique, ce qui en fait le premier pays importateur de vins luxembourgeois devant l'Allemagne (11,7%), la France (2,5%) et les autres pays (3,8%).

Les parts de marché
au Luxembourg (2014) :

BOFFERDING	44%
DIEKIRCH	34%
BATTIN	15%
SIMON	7%
MOUSEL	2%

PLUS D'INFORMATIONS

Ministère de l'agriculture, de la
viticulture et du développement
rural : www.ma.public.lu

Chambre d'agriculture :
www.lwk.lu

Statec : www.statec.public.lu

LE LUXEMBOURG ET L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

1

En 2017, le Luxembourg a consacré 1% de son Revenu National Brut (RNB) à l'aide publique au développement, ce qui correspond à un montant de plus de 377 millions d'euros.

Le Luxembourg figure ainsi, avec les Emirats arabes unis (1,027%), la Suède (1,019%), la Norvège (0,993%), la Turquie (0,954%), le Danemark (7,737%) et le Royaume-Uni (0,699%), dans le groupe des 7 pays qui consacrent plus de 0,7% de leur revenu national brut à la coopération au développement, conformément aux recommandations de la résolution 2626 adoptée le 24 mars 1970 par les Nations unies.

Le Luxembourg met en œuvre une ambitieuse coopération au développement et se place ainsi résolument au service de l'éradication de la pauvreté dans les pays les moins développés.

Ces actions s'inscrivent dans la mise en œuvre des objectifs du millénaire pour le développement (ONU). Les principaux secteurs d'intervention de la coopération relèvent du domaine social :

L'éducation

La santé

La Politique en matière de population / santé et fertilité

La distribution d'eau et l'assainissement

Le soutien à la gouvernance et à la société civile

Les initiatives pertinentes dans le domaine de la microfinance sont également appuyées.

D'un point de vue géographique, la coopération luxembourgeoise poursuit, par souci d'efficacité, une politique d'intervention ciblée dans un nombre restreint de pays partenaires. Elle a signé un accord général de coopération avec les pays partenaires suivant :

Burkina Faso

Cabo Verde

Laos

Mali

Nicaragua

Niger

Sénégal

PLUS D'INFORMATIONS

Ministère des Affaires étrangères :
www.mae.lu

Lux-Développement S.A. :
www.lux-development.lu

ONG Luxembourgeoises :
www.ongd.lu

Coopération luxembourgeoise
au développement :
www.cooperation.lu

LE GRAND-DUCHÉ DANS LE MONDE

0,00001731%

des terres émergées du globe. Le Luxembourg se classe ainsi par sa superficie au 178^e rang mondial des pays. Par contre, le Luxembourg est 72^e dans le classement mondial en termes de PIB nominal (taille de l'économie).

0,0000797%

de la population mondiale (166^e rang).

30^e

place financière au monde selon le Z/Yen - Global Financial Centers Index (Mars 2019).

2^e

place financière pour les fonds d'investissement derrière les Etats-Unis et par conséquent 1^{ère} en Europe.

0,904

Il s'agit de l'Indice de Développement Humain (IDH) du Luxembourg selon le rapport sur le développement humain de 2018 publié par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). L'IDH est un indicateur multidimensionnel du développement utilisant les données concernant la longévité, la scolarisation, l'alphabétisation et le niveau de vie afin de fournir un indice de la qualité de vie. Il est à noter que le score global du Luxembourg (21^e rang mondial) est biaisé par l'indicateur relatif à l'enseignement supérieur. Le Grand-Duché enregistre en

effet de mauvais résultats quant à la part de la population titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, ce qui diminue mécaniquement son score global.

Au niveau international, le Luxembourg est membre, souvent d'ailleurs fondateur, de la quasi-totalité des grandes organisations et institutions internationales :

La Banque mondiale

Le Conseil de l'Europe

Le Fonds Monétaire International (FMI)

L'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)

L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

L'Organisation des Nations Unies (ONU)

L'Organisation sur la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE)

L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)

L'Union européenne (UE)

L'Union de l'Europe Occidentale (UEO)

L'Unesco

PLUS D'INFORMATIONS

SES : www.ses.com

Luxinnovation : www.luxinnovation.lu

Groupeement Luxembourgeois
de l'Aéronautique et de l'Espace :
www.glae.lu

Agence spatiale européenne :
www.esa.int

Portail de l'actualité gouvernementale :
www.gouvernement.lu

Space Resources :
www.spaceresources.public.lu

L'ATELIER MICRO-MACRO

UN ATELIER 2 EN 1

L'ÉCONOMIE LUXEMBOURGEOISE DID YOU KNOW?

Durée 1 h	Orateurs Experts des affaires économiques de la Chambre de Commerce	Lieu Dans les locaux du lycée
---------------------	--	---

Sujets

- Luxembourg: champion de la transformation économique d'un régime agraire en une économie de services en passant par l'industrialisation.
- Un petit pays dynamique et ouvert à l'international.
- « Standuert Lëtzebuerg » : plein de surprises!
- Et demain? Les perspectives de l'économie luxembourgeoise.

Objectifs

- Illustrer au moyen d'exemples concrets et de discussions, des concepts théoriques introduits dans le cadre du programme scolaire.
- Sensibiliser à la polyvalence de l'économie luxembourgeoise.

ENTREPRENEURIAT READY FOR BUSINESS?

Durée 1 h	Orateurs Experts de la House of Entrepreneurship	Lieu Dans les locaux du lycée
---------------------	--	---

Sujets

- L'entrepreneuriat luxembourgeois: un environnement en mutation rapide.
- La création d'entreprise étape par étape.
- Toolbox: comment financer mon entreprise?

Objectifs

- Sensibiliser à la création d'entreprise : de l'idée à la réalisation du projet.
- Sensibiliser au fonctionnement général d'une entreprise et de son environnement.
- Illustrer les nombreuses opportunités de l'entrepreneuriat.

Interventions en luxembourgeois, français ou anglais

Note : A partir de trois classes intéressées, un entrepreneur pourra venir témoigner.

PASSER DE L'IDÉE À L'ACTION

AVEC UN PROJET
D'ENTREPRISE

MATINÉE CRÉATION D'ENTREPRISE PITCH YOUR BUSINESS

Durée 3 h (de 8h30 à 11h30) (suivie d'une collation offerte par la Chambre de Commerce)	Orateurs Experts de la House of Entrepreneurship
--	---

Lieu
House of Entrepreneurship
14 rue Erasme, L-1468 Luxembourg-Kirchberg

Sujets

Présentations interactives et atelier pratique :

- Présentation de la House of Entrepreneurship avec un accent particulier sur l'écosystème luxembourgeois et les partenaires de la HoE.
- Introduction aux démarches liées à une création d'entreprise.
- Atelier « Pourquoi devenir indépendant ? » avec un focus particulier sur les avantages et les contraintes du choix de carrière en tant qu'indépendant, l'idée d'affaires et le financement d'une entreprise.
- Présentation des étapes d'évolution d'une idée entrepreneuriale vers un projet concret avec la méthodologie du Business Model Canvas (BMC) (stratégie « Lean Startup »).

Objectifs

Créer une dynamique et une réelle interactivité entre élèves et animateurs : A l'issue des échanges, les élèves travailleront par petits groupes avec l'aide d'un conseiller aux PME pour structurer leurs idées définies en amont lors d'un brainstorming et leur faire comprendre l'intérêt d'une réflexion comme celle du BMC. Un pitch de leur BMC devant les autres élèves avec des commentaires constructifs, viendra clôturer cette matinée.

Interventions en luxembourgeois, français ou anglais

Note : La durée des ateliers peut être adaptée à la disponibilité de l'enseignant.

En cas d'intérêt, contactez notre équipe : ree@cc.lu
Nous vous rendrons visite dans votre lycée!

Une initiative de :



En partenariat avec :



Commission nationale pour les programmes en sciences économiques et sociales - ES (CNP-ES) / Conférence nationale des professeurs de sciences économiques et sociales (CNPSES)



Votre partenaire
pour la réussite

7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg Kirchberg
www.cc.lu